20	18/01/2006		12	1	EUR	06014 00138
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	A 1.

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION : ***ASHCOR***

Forme juridique : ***Société privée à responsabilité limitée***

Adresse : ***RUE FERRER*** N° : ***13*** Bte :

Code postal : ***7331*** Commune : ***Baudour***

Registre : ***RC*** Greffe de : ***MONS*** N° : ***118813***

Adresse Internet * :

Numéro de TVA ou numéro national ***BE 437.536.712***

DATE ***23 / 05 / 1989*** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du ***25 / 11 / 2005***

et relatifs à l' exercice couvrant la période du 01 / 07 / 2004 au 30 / 06 / 2005.

Exercice précédent du 01 / 07 / 2003 au 30 / 06 / 2004

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / ~~non~~ **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l 'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

CLOSSET Jean-Guy, Dentiste
Rue Ferrer 13, 7331 Baudour, BELGIQUE
Gérant

(éventuellement suite page A 1bis.)

Nombre total de pages déposées : ***12*** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : ***7, 10, 11, 12, 13, 14***

Signature
(nom et qualité)
Closset Jean-Guy
Gérant

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Biffer ce qui ne convient pas.

(Contrôlé par ACCON Comptes annuels 2005 incluant la liste des contrôles de la B.N.B. (M.B. 09/03/94, modifié M.B. 30/01/97 et M.B. 12/12/98))

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page A 1 .)

(éventuellement suite page A 1 ter.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un reviseur d'entreprise qui n'est pas le commissaire? ~~OUI~~ / NON [1]

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission. (A. Tenue des comptes de l'entreprise[2]; B. Etablissement des comptes annuels[2]; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptable-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

1 Biffer ce qui ne convient pas.

2 Mention facultative.

1. BILAN APRES REPARTITION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	2 685	5 370
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	2 685	5 370
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23		
C. Mobilier et matériel roulant	24	2.685	5.370
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	25 165	16 211
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	15 008	11 644
A. Stocks	30/36	15.008	11.644
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	7 188	3 864
A. Créances commerciales	40	7.025	3.586
B. Autres créances	41	163	278
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	2 969	703
X. Comptes de régularisation	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	27 850	21 581

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	(12 086)	(11 776)
I. Capital (ann. III)	10	18 592	18 592
A. Capital souscrit	100	18 592	18 592
B. Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13		
A. Réserve légale	130		
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée (-)	141	(30 678)	(30 368)
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		
B. Impôts différés	168		
DETTES	17/49	39 936	33 357
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	2 766	5 107
A. Dettes financières	170/4	2 766	5 107
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3	2 766	5 107
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	37 078	28 158
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	2 766	2 979
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	3 053	1 990
1. Fournisseurs	440/4	3 053	1 990
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45		
1. Impôts	450/3		
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	31 259	23 189
X. Comptes de régularisation	492/3	92	92
TOTAL DU PASSIF	10/49	27 850	21 581

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffres d'affaires } *mentions*	70		
Approvisionnements, marchandises ; services et biens divers } *facultatives*	60/61		
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	3 476	
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		(412)
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissements, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(2.685)	(2.685)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations - , reprises +)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(475)	(757)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	316	
Perte d'exploitation (-)	64/70		(3 854)
II. Produits financiers	75		
Charges financières (-)	65	(626)	(703)
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (-)	65/70	(310)	(4 557)
III. Produits exceptionnels	76		
Charges exceptionnelles (-)	66		
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66		
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	(310)	(4 557)
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
Transferts aux impôts différés (-)	680		
IV. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77		
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67		
Perte de l'exercice (-)	67/70	(310)	(4 557)
V. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transferts aux réserves immunisées (-)	689		
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)		
Perte de l'exercice à affecter (-)	(68/70)	(310)	(4 557)

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter (-)	69/70	(30.678)	(30.368)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	(310)	(4.557)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	(30.368)	(25.811)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2		
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. Bénéfice à reporter (-)	693		
2. Perte à reporter	793	30.678	30.368
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)	Codes	B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)	Codes	C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	8019		8159	22 404	8355	
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169		8365	
. Cessions, désaffectations et retraits (-)	8039		8179		8375	
. Transferts d' une rubrique à une autre (+) (-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations (+) (-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059		8199	22 404	8395	
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées (-)			8239		8435	
. Transférées d' une rubrique à une autre (+) (-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR						
Au terme de l'exercice précédent	8069		8269	17 034	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés	8079		8279	2 685	8475	
. Repris car excédentaires (-)	8089		8289		8485	
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits (-)	8109		8309		8505	
. Transférés d' une rubrique à une autre (+) (-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129		8329	19 719	8525	
d) MONTANTS NON APPELES						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+) (-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	8139		8339	2 685	8565	

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	18.592	xxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	18 592	xxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Parts sociales		18.592	250
		1. Montant non appelé (*rubrique 101*)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
(suite éventuellement page)			
TOTAL	871		
		1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page 17

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

V. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES		
		1. échéant dans l'année	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir
		(rubrique 42)	*(rubrique 17)*	
TOTAL	891	***2 766***	***2 766***	

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) **GARANTIES** PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	2. des **sûretés réelles** constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89	.....	.....
2. Autres emprunts	90	.....	.....
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899	.....	.....
2. Effets à payer	900	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
2. Rémunérations et charges sociales	904	.....	.....
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes **échues** envers		
a) des administrations fiscales	9072	.....
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	.....

Frais de restructuration :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif ; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit : .....

.....

.....

Immobilisations incorporelles :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend ..... *EUR* de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans ; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

.....

.....

Immobilisations corporelles :
Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : .....

.....

.....

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(dégressive)* A *(autres)*	Base NR *(non réévaluée)* R *(réévaluée)*	Taux en % Principal Min - Max	Taux en % Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement				
			-	-
			-	-
			-	-
2. Immobilisations incorporelles				
			-	-
			-	-
			-	-
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *				
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
4. Installations, machines et outillage *				
	L	*NR*	*20,00 - 20,00*	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
5. Matériel roulant *				
	L	*NR*	*20,00 - 20,00*	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
6. Matériel de bureau et mobilier *				
	L	*NR*	*20,00 - 20,00*	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
7. Autres immobilisations corporelles				
			-	-
			-	-
			-	-

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : ..... *EUR.*
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : ..... *EUR.*

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Immobilisations financières :

Des participations [~~ont~~] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : .....

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur **valeur d' acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure :

1. Approvisionnements : .....
2. En-cours de fabrication - produits finis : .....
3. Marchandises : .....
   FIFO
4. Immeubles destinés à la vente : .....

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ ..... % leur valeur comptable. *(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).*

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en *EUR* sur les bases suivantes : .....

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : .....

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : ..... *EUR.*

Justification des règles d'évaluation (continuité de l'exploitation)

Le bilan indique une perte à reporter, à concurrence de -30 367.80 EUR, et le compte de résultats des deux derniers exercices indique une perte de 310.17 EUR pour le dernier exercice et une perte de 4557.00 EUR pour l'exercice précédent.

La gérance souhaite attirer l'attention des membres de l'Assemblée générale sur le fait que la modification par extension de l'objet social a permis de casser la spirale des pertes ce qui devrait permettre dans les années à venir de reconstituer les fonds propres et estime dès lors comme justifié d'appliquer les règles d'évaluation selon le principe de continuité de l'exploitation.